

**Les modèles d'organisation scolaire  
dans un contexte d'enseignement intensif  
de l'anglais, langue seconde**

## INTRODUCTION

Le premier objectif de l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde (ALS), est de faire en sorte que les élèves puissent s'exprimer spontanément en anglais avec une certaine aisance et qu'ils développent une meilleure compréhension de cette langue.

Pour être reconnus, les modèles d'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde (ALS), doivent respecter deux principes :

1. l'augmentation du temps accordé à l'enseignement de l'ALS (entre 300 et 369 heures selon le modèle d'organisation scolaire retenu);
2. la concentration du temps d'enseignement (le nombre d'heures, entre 300 et 369 heures, doit être concentré dans une même année scolaire).

Selon les données recueillies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), en mai 2011, environ 10 % des groupes d'élèves de 6<sup>e</sup> année étaient inscrits dans un modèle d'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde.

Le but de ce document est de décrire les différents modèles qui sont en vigueur au Québec et qui reposent sur les principes de l'enseignement intensif de l'ALS ainsi que d'offrir des pistes de réflexion sur l'organisation scolaire.

Note : L'enseignement intensif de l'ALS n'est pas de l'immersion. Dans les écoles francophones du Québec, aucune matière ne peut être enseignée en anglais, sauf l'ALS.

## LES MODÈLES

Depuis les années 1980, le modèle d'enseignement intensif de l'ALS 5 mois/5 mois est le plus répandu et le plus documenté.

MODÈLES	DESCRIPTION	AVANTAGES	DÉFIS	CONDITIONS IDÉALES D'IMPLANTATION
<p><b>5 MOIS/5 MOIS</b> (18 sem./18 sem.)</p>	<p>Ce modèle divise l'année scolaire en deux parties égales. L'ALS est enseigné durant 5 mois et l'enseignement des autres matières se déroule durant les 5 autres mois.</p> <p>Les matières enseignées par des spécialistes (éducation physique et à la santé et un ou deux volets d'art) sont à l'horaire de l'élève, tout au long de l'année.</p>	<p>Les différentes recherches ont démontré l'efficacité de ce modèle pour le développement des compétences d'ALS.</p> <p>Les études menées par différentes commissions scolaires démontrent que la participation des élèves à ce modèle d'enseignement intensif de l'ALS n'a pas d'effet négatif sur leur performance dans les autres matières.</p> <p>Les élèves apprennent à s'adapter à différents contextes d'enseignement.</p> <p>L'élève relève un défi à la fois, soit l'apprentissage de l'ALS ou celui des autres matières.</p>	<p>Mettre en place des dispositifs d'enseignement qui favorisent le rappel des connaissances et des démarches propres à chaque matière après une absence d'enseignement de plus de 5 mois en ALS ou dans les autres matières (au primaire ou au secondaire).</p> <p>Prévoir des moments et adopter des mécanismes de concertation entre les titulaires de 6<sup>e</sup> année et les spécialistes d'ALS pour faciliter l'harmonisation des approches pédagogiques mises en place durant les deux parties de l'année et la complémentarité des apprentissages.</p> <p>S'assurer de l'atteinte des attentes de fin de cycle de toutes les matières pour tous les élèves.</p> <p>Soutenir le titulaire compte tenu de la tâche de correction accrue (notamment attribuable à la correction liée de deux séries d'épreuves obligatoires préparées par le Ministère.</p>	<p>Un nombre pair de groupes dans une même école ou dans deux écoles voisines.</p> <p>Le pairage entre un titulaire du champ 3 et un enseignant spécialiste du champ 4.</p> <p>La collaboration entre le titulaire et le spécialiste d'ALS.</p>

MODÈLES DÉCOULANT DU MODÈLE 5 MOIS/5 MOIS APPLIQUANT UN PRINCIPE D'ALTERNANCE ENTRE L'ENSEIGNEMENT DE L'ALS ET CELUI DES AUTRES MATIÈRES				
MODÈLES	DESCRIPTION	AVANTAGES	DÉFIS	CONDITIONS IDÉALES D'IMPLANTATION
<p><b>4 JOURS/1 JOUR</b> (pour 18 sem.) / <b>1 JOUR/4 JOURS</b> (pour 18 sem.)</p>	<p>Ce modèle divise l'année scolaire en deux parties égales.</p> <p>Durant 5 mois, les élèves reçoivent pendant 4 jours l'enseignement intensif de l'ALS, alors que la cinquième journée est généralement réservée à l'enseignement du français et de la mathématique.</p> <p>Durant les 5 autres mois, les élèves poursuivent leurs apprentissages en français, mathématique, science et technologie, géographie, histoire et éducation à la citoyenneté et en éthique et culture religieuse durant 4 jours. La 5<sup>e</sup> journée est consacrée à l'apprentissage de l'ALS.</p> <p>Les matières enseignées par des spécialistes (éducation physique et à la santé et un ou deux volets d'art) sont offertes tout au long de l'année.</p>	<p>Les élèves poursuivent leurs apprentissages en français et en mathématique tout au long de l'année.</p> <p>Les épreuves obligatoires préparées par le Ministère sont soumises à tous les élèves de 6<sup>e</sup> année, en juin.</p> <p>Les élèves sont supervisés par deux enseignants tout au long de l'année.</p> <p>Des projets peuvent être réalisés dans le cadre de l'enseignement intensif de l'ALS et d'une autre matière (ex. : <i>visionner un film en ALS, puis construire une ligne du temps à propos des événements du film en univers social</i>).</p> <p>Durant les activités réalisées en ALS, il est possible de consolider et d'enrichir des apprentissages faits en français.</p> <p>Les élèves sont mieux préparés aux changements de locaux qu'ils vivront au secondaire.</p>	<p>Prévoir des moments et adopter des mécanismes de concertation entre les titulaires de 6<sup>e</sup> année et les spécialistes d'ALS pour faciliter l'harmonisation des approches pédagogiques et des règles de fonctionnement en classe ainsi que la complémentarité des apprentissages.</p> <p>S'assurer de l'atteinte des attentes de fin de cycle dans toutes les matières pour tous les élèves.</p> <p>Soutenir les élèves qui font partie du groupe qui consacre 4 jours à l'ALS lors des épreuves obligatoires préparées par le Ministère.</p> <p>Réorganiser les horaires durant les épreuves obligatoires préparées par le Ministère.</p> <p>Soutenir le titulaire compte tenu de la tâche de correction accrue (notamment attribuable à la correction de deux séries d'épreuves obligatoires préparées par le Ministère).</p>	<p>Un nombre pair de groupes dans une même école ou dans deux écoles voisines.</p> <p>Un pairage entre un titulaire du champ 3 et un enseignant spécialiste du champ 4.</p> <p>La collaboration entre le titulaire et le spécialiste d'ALS.</p>

MODÈLES DÉCOULANT DU MODÈLE 5 MOIS/5 MOIS APPLIQUANT UN PRINCIPE D'ALTERNANCE ENTRE L'ENSEIGNEMENT DE L'ALS ET CELUI DES AUTRES MATIÈRES				
MODÈLES	DESCRIPTION	AVANTAGES	DÉFIS	CONDITIONS IDÉALES D'IMPLANTATION
<b>2 SEMAINES/ 2 SEMAINES</b>  <b>1 SEMAINE/ 1 SEMAINE</b>  <b>2 1/2 JOURNÉES/ 2 1/2 JOURNÉES</b>  <b>1 JOURNÉE/ 1 JOURNÉE</b>  <b>AVANT- MIDI/APRÈS- MIDI/ APRÈS- MIDI/AVANT- MIDI</b>	<p>Durant une année, l'enseignement intensif de l'ALS alterne avec l'enseignement des autres matières.</p> <p>La fréquence varie selon les modèles : 2 semaines, 1 semaine, 2 1/2 journées, 1 journée ou 1/2 journée.</p> <p>Les matières enseignées par des spécialistes (éducation physique et à la santé et un ou deux volets d'art) sont à l'horaire de l'élève, tout au long de l'année.</p>	<p>Les élèves poursuivent leurs apprentissages dans toutes les matières tout au long de l'année.</p> <p>Toutes les matières sont évaluées tout au long de l'année. Les épreuves obligatoires préparées par le Ministère peuvent être administrées à tous les élèves de 6<sup>e</sup> année en juin.</p> <p>Les élèves sont supervisés par deux enseignants tout au long de l'année.</p> <p>Il est possible de proposer des projets dont les activités peuvent se tenir dans le cadre de l'enseignement intensif de l'ALS et d'une autre matière (ex. : <i>visionner un film en ALS, puis construire une ligne du temps à propos des événements du film en univers social</i>).</p> <p>Durant les activités d'apprentissage réalisées en ALS, il est possible de consolider et d'enrichir des apprentissages faits en français.</p> <p>Répond à la préoccupation des milieux d'offrir l'enseignement intensif de l'ALS à tous les élèves.</p> <p>Semble favoriser la concertation entre le titulaire et le spécialiste d'ALS.</p> <p>Les élèves sont mieux préparés aux changements de locaux qu'ils vivront à l'école secondaire.</p>	<p>Prévoir des moments et adopter des mécanismes de concertation entre les titulaires de 6<sup>e</sup> année et les spécialistes d'ALS pour faciliter l'harmonisation des approches pédagogiques et des règles de fonctionnement en classe ainsi que la complémentarité des apprentissages.</p> <p>S'assurer de l'atteinte des attentes de fin de cycle de toutes les matières pour tous les élèves.</p> <p>Réorganiser les horaires durant les épreuves obligatoires préparées par le Ministère.</p> <p>Répartir de façon réaliste les devoirs à faire à la maison.</p> <p>Soutenir le titulaire compte tenu de la tâche de correction accrue (notamment attribuable à la correction de deux séries d'épreuves obligatoires préparées par le Ministère).</p>	<p>Un nombre pair de groupes dans une même école ou dans deux écoles voisines.</p> <p>Un pairage entre un titulaire du champ 3 et un enseignant spécialiste du champ 4.</p> <p>Une proximité des locaux réservés au titulaire et au spécialiste d'ALS.</p> <p>La collaboration entre le titulaire et le spécialiste d'ALS.</p>

## RÉFÉRENCES

BAYAN, Paul. *The suitability of the Quebec primary school English intensive programs for students of low academic ability*, a research essay, May 1996.

COLLINS, Laura et Randall H. HALTER, Patsy LIGHTBOWN, Université Concordia, Nina SPADA, Université McGill. *L'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, au Québec : modèles et résultats*, 1998.

COLLINS, Laura et Joanna WHITE. *An Intensive Look at Intensity and Language Learning*, TESOL Quarterly, Vol. 45, March 2011.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN (2004). *Étude sur l'impact de l'anglais intensif — École Lacroix*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (MEQ) ET RCCPALS – *L'anglais intensif pour l'apprentissage de la langue seconde. Guide d'implantation des modèles d'anglais intensif, langue seconde, dans les écoles primaires du Québec*, 2003.

SPADA, Nina et Patsy LIGHTBOWN. *Intensive ESL programs in Quebec Primary Schools*. , TESL Canada, Journal, Vol. 7, No. 1, November 1989.